



PRÉSENTIEL

Devenir Ramoneur-Fumiste - Préparation au Titre





Objectif

Information importante

Nous vous informons que le Titre de Ramoneur Fumiste du COSTIC est actuellement en instruction auprès de France Compétences pour son renouvellement (enregistrement des Titres pour 1 à 5 années maximum).

Nous avons choisi de ne pas créer de nouvelles sessions de formation dans la période d'attente du renouvellement (fin 2025 et début 2026).

Toutes les sessions de 2025 sont désormais complètes.

Nous vous donnons rendez-vous dès la parution du décret renouvelant son inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles (plusieurs mois d'instruction).

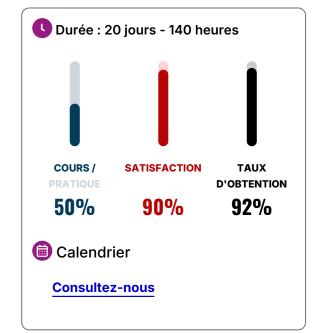
Cette page sera mise à jour dès la parution.

En vous remerciant pour votre confiance

A bientôt

Le Service Formation du COSTIC

Cette formation prépare les stagiaires au métier de ramoneur-fumiste. A l'issue de cette formation, un examen comprenant des études de cas et mises en situation individuelles permet d'obtenir le Titre de Ramoneur-Fumiste après validation des acquis. (Code RNCP : 37085, Certificateur : COSTIC, Date d'enregistrement de la certification : 23/11/2022).



Édité le 06/11/2025



Le Titre est décomposé en 3 blocs de compétences qui peuvent être validés indépendamment.

Le Titre est accessible par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Pas d'équivalence ni de passerelle associée au Titre.

Programme

- Connaissances générales
 - Cadre réglementaire et normatif
 - Typologie et identification des conduits
 - Dimensionnement des conduits et des systèmes d'EVAPDC
 - Règles d'implantation des conduits de fumée et des systèmes d'EVAPDC
 - Règles de mise en œuvre
 - Typologie des appareils de combustion
 - Description et fonctionnement d'une installation de chauffage
- Audit d'un conduit de fumée
 - Identification des désordres et non-conformités
 - Vérification des composants
 - Contrôle de la vacuité du conduit
 - Contrôle de l'étanchéité des trappes et du conduit
- Conception et mise en œuvre d'un conduit de fumée ou d'un système d'EVAPDC
 - Recueil des besoins du client, réalisation du devis et présentation au client
 - Définition du tracé, dimensionnement et choix des composants
 - Sensibilisation à la sécurité d'intervention
 - Préparation du chantier et pose des conduits
 - Identification des conduits existants et techniques de réhabilitation par tubage
- Ramonage des conduits et nettoyage des générateurs

Édité le 06/11/2025



- Protection des lieux
- Sélection des outils adaptés, choix des brosses et des cannes
- Techniques de ramonage par le bas et par le haut
- Mise à l'arrêt du générateur et remise en service
- Certificat de ramonage à compléter
- Travaux pratiques
 - Contrôle de vacuité
 - Contrôle et diagnostic d'étanchéité par test fumigène et par inspection à l'aide d'une caméra
 - Assemblage et mise en œuvre des conduits de fumée
 - Mise en œuvre des systèmes d'évacuation des produits de combustion (EVAPDC)
 - Mise en œuvre des tubages
 - Ramonage de différents types de conduits
 - Dépose des brûleurs, ouverture des générateurs et nettoyage

Public

Personnes ayant une expérience dans le bâtiment et souhaitant se former à l'installation et à la maintenance des conduits de fumée ou souhaitant créer une nouvelle activité sans être spécialement dans le domaine du bâtiment.

Pré-requis

Personne titulaire d'une certification de niveau 3 minimum (CAP, BEP, Titre) ou d'un niveau d'étude du second cycle de l'enseignement général (seconde, première).

Moyens pédagogiques

Documents de stage. Travaux dirigés et travaux pratiques sur les plateformes pédagogiques opérationnelles ramonage-fumisterie et chaudières.

Modalités d'évaluation

Édité le 06/11/2025

Page 3



Titre de Ramoneur-Fumiste décerné par le COSTIC (Titre de niveau 3 enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles). Les épreuves de validation se déroulent en fin de formation devant un jury de professionnels et d'experts.







Devenir Ramoneur-Fumiste - Préparation au Titre





Information importante

Nous vous informons que le Titre de Ramoneur Fumiste du COSTIC est actuellement en instruction auprès de France Compétences pour son renouvellement (enregistrement des Titres pour 1 à 5 années maximum).

Nous avons choisi de ne pas créer de nouvelles sessions de formation dans la période d'attente du renouvellement (fin 2025 et début 2026).

Toutes les sessions de 2025 sont désormais complètes.

Nous vous donnons rendez-vous dès la parution du décret renouvelant son inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles (plusieurs mois d'instruction).

Cette page sera mise à jour dès la parution.

En vous remerciant pour votre confiance

A bientôt

Le Service Formation du COSTIC